

« France seule ou France d'Europe » ?

Le « Nouveau Journal », édité à Bruxelles, publie, sous la signature de M. Philippe Frey, l'article suivant : Paris, 28 décembre. — Après les ca-

L'HIVER au front de l'Est

Pas de comparaison avec les différences de température de l'Europe occidentale

Sur les caractéristiques de l'hiver russe, la « Pariser Zeitung » écrit : Les combats au front de l'Est sont conditionnés depuis quelques semaines par l'hiver russe.

Le climat de l'Europe orientale n'est plus influencé, de par l'Atlantique et de par le Gulf Stream

Entre les deux saisons surgit tout à fait soudainement, presque en une nuit, le printemps avec une rapidité que des neiges et des pluies

On ne doit pas se représenter comme trop froide la moyenne de la température de l'hiver russe.

Les températures de 20 à 30 degrés sur le front actuel allemand de l'Est ne sont que passagères.

On ne doit pas se représenter comme trop froide la moyenne de la température de l'hiver russe.

Les températures de 20 à 30 degrés sur le front actuel allemand de l'Est ne sont que passagères.

On ne doit pas se représenter comme trop froide la moyenne de la température de l'hiver russe.

Les températures de 20 à 30 degrés sur le front actuel allemand de l'Est ne sont que passagères.

On ne doit pas se représenter comme trop froide la moyenne de la température de l'hiver russe.

Les températures de 20 à 30 degrés sur le front actuel allemand de l'Est ne sont que passagères.

On ne doit pas se représenter comme trop froide la moyenne de la température de l'hiver russe.

Les températures de 20 à 30 degrés sur le front actuel allemand de l'Est ne sont que passagères.

On ne doit pas se représenter comme trop froide la moyenne de la température de l'hiver russe.

Les températures de 20 à 30 degrés sur le front actuel allemand de l'Est ne sont que passagères.

On ne doit pas se représenter comme trop froide la moyenne de la température de l'hiver russe.

Les températures de 20 à 30 degrés sur le front actuel allemand de l'Est ne sont que passagères.

On ne doit pas se représenter comme trop froide la moyenne de la température de l'hiver russe.

Les températures de 20 à 30 degrés sur le front actuel allemand de l'Est ne sont que passagères.

On ne doit pas se représenter comme trop froide la moyenne de la température de l'hiver russe.

Les températures de 20 à 30 degrés sur le front actuel allemand de l'Est ne sont que passagères.

On ne doit pas se représenter comme trop froide la moyenne de la température de l'hiver russe.

LES COURSES A VINCENNES du Dimanche 28 Décembre

Table of horse race results for Vincennes on Dec 28, 1941. Columns include race name, horse name, jockey, and odds.

RECEMENT des installations sportives

Attention des propriétaires, locataires usagers d'installations sportives est attirée de la façon la plus pressante sur les dispositions de la loi

Le front de l'Est s'étend de la Mer Blanche à la Mer Noire, entre le 70° degré et le 44° degré de latitude.

On ne doit pas se représenter comme trop froide la moyenne de la température de l'hiver russe.

Les températures de 20 à 30 degrés sur le front actuel allemand de l'Est ne sont que passagères.

On ne doit pas se représenter comme trop froide la moyenne de la température de l'hiver russe.

Les températures de 20 à 30 degrés sur le front actuel allemand de l'Est ne sont que passagères.

On ne doit pas se représenter comme trop froide la moyenne de la température de l'hiver russe.

Les températures de 20 à 30 degrés sur le front actuel allemand de l'Est ne sont que passagères.

On ne doit pas se représenter comme trop froide la moyenne de la température de l'hiver russe.

Les températures de 20 à 30 degrés sur le front actuel allemand de l'Est ne sont que passagères.

On ne doit pas se représenter comme trop froide la moyenne de la température de l'hiver russe.

Les températures de 20 à 30 degrés sur le front actuel allemand de l'Est ne sont que passagères.

On ne doit pas se représenter comme trop froide la moyenne de la température de l'hiver russe.

Les températures de 20 à 30 degrés sur le front actuel allemand de l'Est ne sont que passagères.

On ne doit pas se représenter comme trop froide la moyenne de la température de l'hiver russe.

Les températures de 20 à 30 degrés sur le front actuel allemand de l'Est ne sont que passagères.

On ne doit pas se représenter comme trop froide la moyenne de la température de l'hiver russe.

Les températures de 20 à 30 degrés sur le front actuel allemand de l'Est ne sont que passagères.

On ne doit pas se représenter comme trop froide la moyenne de la température de l'hiver russe.

Les températures de 20 à 30 degrés sur le front actuel allemand de l'Est ne sont que passagères.

BOURSE DE PARIS du 29 Décembre 1941

Table of stock market data for Paris on Dec 29, 1941. Columns include stock names, previous prices, and current prices.

BOURSE DE LILLE du 29 décembre 1941

Table of stock market data for Lille on Dec 29, 1941. Columns include stock names and prices.

LE COUP DE FORCE CONTRE SAINT-PIERRE ET MIQUELON

La France a adopté un point de vue irrévocable et réclame le rétablissement de l'état quo.

« L'Angleterre et l'Amérique paient chèrement leurs fautes », écrit un général britannique

Stockholm, 29. — Commentant les entretiens de Churchill à Washington et de M. Eden à Moscou, le général Gough, le commentateur militaire de l'agence Reuters, écrit :

« La coordination de la stratégie commune des alliés sur le vaste théâtre de la guerre en dehors de l'Europe, soulève de nombreux problèmes difficiles, à la solution desquels l'Amérique plus spécialement doit contribuer. »

« Même toutes les ressources des alliés ne peuvent être utilisées de telle façon que nous soyons en même temps identiquement forts sur les différents fronts, s'agit-il par conséquent de savoir où nous entrerons en action, où nous aiderons et ce que nous abandonnons provisoirement. Nous avons déjà beaucoup sacrifié comme conséquence de cette pénible stratégie. Nous avons perdu Hong-Kong, nous avons perdu beaucoup dans la presqu'île de Malaisie et Singapour est menacé. De même, les Américains ont beaucoup perdu, à savoir des navires de guerre et des bases. Nous sommes fortement occupés par les livraisons que nous devons faire afin d'équiper notre armée en Moyen-Orient. »

« Les gigantesques tonnages nécessaires au transport de ces équipements sont empêchés de pénétrer dans les mers du Nord, nous repousser l'assaut japonais en Asie orientale et dans le Pacifique. Nous devons reconnaître qu'en ces régions des incapables ont assumé la responsabilité de l'échec de notre politique et de l'Amérique paient chèrement leurs fautes. »

« Il a été répondu à la Wilhelmstrasse qu'une telle attitude serait absolument compatible avec l'esprit et la lettre des accords de l'Armistice. La position du Reich à cet égard n'a d'ailleurs rien de nouveau puisque la question s'était déjà po-

« Il a été répondu à la Wilhelmstrasse qu'une telle attitude serait absolument compatible avec l'esprit et la lettre des accords de l'Armistice. La position du Reich à cet égard n'a d'ailleurs rien de nouveau puisque la question s'était déjà po-

« Il a été répondu à la Wilhelmstrasse qu'une telle attitude serait absolument compatible avec l'esprit et la lettre des accords de l'Armistice. La position du Reich à cet égard n'a d'ailleurs rien de nouveau puisque la question s'était déjà po-

« Il a été répondu à la Wilhelmstrasse qu'une telle attitude serait absolument compatible avec l'esprit et la lettre des accords de l'Armistice. La position du Reich à cet égard n'a d'ailleurs rien de nouveau puisque la question s'était déjà po-

« Il a été répondu à la Wilhelmstrasse qu'une telle attitude serait absolument compatible avec l'esprit et la lettre des accords de l'Armistice. La position du Reich à cet égard n'a d'ailleurs rien de nouveau puisque la question s'était déjà po-

« Il a été répondu à la Wilhelmstrasse qu'une telle attitude serait absolument compatible avec l'esprit et la lettre des accords de l'Armistice. La position du Reich à cet égard n'a d'ailleurs rien de nouveau puisque la question s'était déjà po-

« Il a été répondu à la Wilhelmstrasse qu'une telle attitude serait absolument compatible avec l'esprit et la lettre des accords de l'Armistice. La position du Reich à cet égard n'a d'ailleurs rien de nouveau puisque la question s'était déjà po-

« Il a été répondu à la Wilhelmstrasse qu'une telle attitude serait absolument compatible avec l'esprit et la lettre des accords de l'Armistice. La position du Reich à cet égard n'a d'ailleurs rien de nouveau puisque la question s'était déjà po-

« Il a été répondu à la Wilhelmstrasse qu'une telle attitude serait absolument compatible avec l'esprit et la lettre des accords de l'Armistice. La position du Reich à cet égard n'a d'ailleurs rien de nouveau puisque la question s'était déjà po-

LA CATASTROPHE DE LA GORGUE-LAVENTIE

Le lieutenant DENYS MM. DE GORRE de La Gorgue et DESOURBES, d'Estaires, MM. les docteurs DRIQUE et PETILLON, d'Estaires, SIX et DEREMETZ de Laventie, VASSEUR de Laventie, VANCOILLIE, TENOUBLE de La Gorgue, MM. les Maîtres de ces agglomérations.

« A cet effet, il importe de mettre fin au plus tôt à ce système de allocations et des indemnités de chômage et d'intégrer ces indemnités dans le traitement de base. »

« Concernant les familles nombreuses, la résolution demandée que les allocations soient prélevées sur un budget spécial et non en pénalisant les travailleurs non chargés de famille. »

« M. de Kerdelveu présente ensuite le rapport sur l'organisation professionnelle des cheministes, qui fait l'objet d'un projet de loi officiel, la Charte du Travail n'étant pas applicable aux travailleurs du rail. Le conseil national se prononce en faveur de la participation aux organismes qui vont être créés. »

« M. de Kerdelveu présente ensuite le rapport sur l'organisation professionnelle des cheministes, qui fait l'objet d'un projet de loi officiel, la Charte du Travail n'étant pas applicable aux travailleurs du rail. Le conseil national se prononce en faveur de la participation aux organismes qui vont être créés. »

« M. de Kerdelveu présente ensuite le rapport sur l'organisation professionnelle des cheministes, qui fait l'objet d'un projet de loi officiel, la Charte du Travail n'étant pas applicable aux travailleurs du rail. Le conseil national se prononce en faveur de la participation aux organismes qui vont être créés. »

« M. de Kerdelveu présente ensuite le rapport sur l'organisation professionnelle des cheministes, qui fait l'objet d'un projet de loi officiel, la Charte du Travail n'étant pas applicable aux travailleurs du rail. Le conseil national se prononce en faveur de la participation aux organismes qui vont être créés. »

« M. de Kerdelveu présente ensuite le rapport sur l'organisation professionnelle des cheministes, qui fait l'objet d'un projet de loi officiel, la Charte du Travail n'étant pas applicable aux travailleurs du rail. Le conseil national se prononce en faveur de la participation aux organismes qui vont être créés. »

« M. de Kerdelveu présente ensuite le rapport sur l'organisation professionnelle des cheministes, qui fait l'objet d'un projet de loi officiel, la Charte du Travail n'étant pas applicable aux travailleurs du rail. Le conseil national se prononce en faveur de la participation aux organismes qui vont être créés. »

« M. de Kerdelveu présente ensuite le rapport sur l'organisation professionnelle des cheministes, qui fait l'objet d'un projet de loi officiel, la Charte du Travail n'étant pas applicable aux travailleurs du rail. Le conseil national se prononce en faveur de la participation aux organismes qui vont être créés. »

« M. de Kerdelveu présente ensuite le rapport sur l'organisation professionnelle des cheministes, qui fait l'objet d'un projet de loi officiel, la Charte du Travail n'étant pas applicable aux travailleurs du rail. Le conseil national se prononce en faveur de la participation aux organismes qui vont être créés. »

« M. de Kerdelveu présente ensuite le rapport sur l'organisation professionnelle des cheministes, qui fait l'objet d'un projet de loi officiel, la Charte du Travail n'étant pas applicable aux travailleurs du rail. Le conseil national se prononce en faveur de la participation aux organismes qui vont être créés. »

« M. de Kerdelveu présente ensuite le rapport sur l'organisation professionnelle des cheministes, qui fait l'objet d'un projet de loi officiel, la Charte du Travail n'étant pas applicable aux travailleurs du rail. Le conseil national se prononce en faveur de la participation aux organismes qui vont être créés. »

« M. de Kerdelveu présente ensuite le rapport sur l'organisation professionnelle des cheministes, qui fait l'objet d'un projet de loi officiel, la Charte du Travail n'étant pas applicable aux travailleurs du rail. Le conseil national se prononce en faveur de la participation aux organismes qui vont être créés. »

« M. de Kerdelveu présente ensuite le rapport sur l'organisation professionnelle des cheministes, qui fait l'objet d'un projet de loi officiel, la Charte du Travail n'étant pas applicable aux travailleurs du rail. Le conseil national se prononce en faveur de la participation aux organismes qui vont être créés. »

ANNONCES LEGALES VILLE DE LILLE

Achat d'immeuble, 13, rue Saint-Hubert. — Avis à fin de purge légale (Extrait prescrit par le décret-loi du 22 novembre 1937).

« Achat d'immeuble, 13, rue Saint-Hubert. — Avis à fin de purge légale (Extrait prescrit par le décret-loi du 22 novembre 1937). »

« Achat d'immeuble, 13, rue Saint-Hubert. — Avis à fin de purge légale (Extrait prescrit par le décret-loi du 22 novembre 1937). »

« Achat d'immeuble, 13, rue Saint-Hubert. — Avis à fin de purge légale (Extrait prescrit par le décret-loi du 22 novembre 1937). »

« Achat d'immeuble, 13, rue Saint-Hubert. — Avis à fin de purge légale (Extrait prescrit par le décret-loi du 22 novembre 1937). »

« Achat d'immeuble, 13, rue Saint-Hubert. — Avis à fin de purge légale (Extrait prescrit par le décret-loi du 22 novembre 1937). »

« Achat d'immeuble, 13, rue Saint-Hubert. — Avis à fin de purge légale (Extrait prescrit par le décret-loi du 22 novembre 1937). »

« Achat d'immeuble, 13, rue Saint-Hubert. — Avis à fin de purge légale (Extrait prescrit par le décret-loi du 22 novembre 1937). »

« Achat d'immeuble, 13, rue Saint-Hubert. — Avis à fin de purge légale (Extrait prescrit par le décret-loi du 22 novembre 1937). »

« Achat d'immeuble, 13, rue Saint-Hubert. — Avis à fin de purge légale (Extrait prescrit par le décret-loi du 22 novembre 1937). »

« Achat d'immeuble, 13, rue Saint-Hubert. — Avis à fin de purge légale (Extrait prescrit par le décret-loi du 22 novembre 1937). »

« Achat d'immeuble, 13, rue Saint-Hubert. — Avis à fin de purge légale (Extrait prescrit par le décret-loi du 22 novembre 1937). »

« Achat d'immeuble, 13, rue Saint-Hubert. — Avis à fin de purge légale (Extrait prescrit par le décret-loi du 22 novembre 1937). »

« Achat d'immeuble, 13, rue Saint-Hubert. — Avis à fin de purge légale (Extrait prescrit par le décret-loi du 22 novembre 1937). »

« Achat d'immeuble, 13, rue Saint-Hubert. — Avis à fin de purge légale (Extrait prescrit par le décret-loi du 22 novembre 1937). »

LE GOUVERNEUR DES ILES PROMU OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

Vichy, 29. — On communique officiellement que le général Pétau, chef de l'Etat français, a promu M. de Bournaud, gouverneur des îles de Saint-Pierre et Miquelon, au grade d'officier de la Légion d'honneur, et qu'il lui a octroyé en outre la distinction honorifique de la « Francisque », symbole du maréchal. Le chef de l'Etat a voulu ainsi honorer le héros de l'histoire et le héros de la marine française.

LA FRANCE PEUT UTILISER SA MARINE POUR LA DEFENSE DE SES COLONIES

Berlin, 29. — Plusieurs journaux étrangers accablés à Berlin ont posé au gouvernement allemand une question qui, avec l'occupation des îles de Saint-Pierre et Miquelon par les forces rebelles du général de Gaulle, revêt une importance toute particulière : il s'agit de savoir si la marine française pouvait légitimement prendre la défense de ses possessions coloniales menacées.

« Il a été répondu à la Wilhelmstrasse qu'une telle attitude serait absolument compatible avec l'esprit et la lettre des accords de l'Armistice. La position du Reich à cet égard n'a d'ailleurs rien de nouveau puisque la question s'était déjà po-

« Il a été répondu à la Wilhelmstrasse qu'une telle attitude serait absolument compatible avec l'esprit et la lettre des accords de l'Armistice. La position du Reich à cet égard n'a d'ailleurs rien de nouveau puisque la question s'était déjà po-

« Il a été répondu à la Wilhelmstrasse qu'une telle attitude serait absolument compatible avec l'esprit et la lettre des accords de l'Armistice. La position du Reich à cet égard n'a d'ailleurs rien de nouveau puisque la question s'était déjà po-

« Il a été répondu à la Wilhelmstrasse qu'une telle attitude serait absolument compatible avec l'esprit et la lettre des accords de l'Armistice. La position du Reich à cet égard n'a d'ailleurs rien de nouveau puisque la question s'était déjà po-

« Il a été répondu à la Wilhelmstrasse qu'une telle attitude serait absolument compatible avec l'esprit et la lettre des accords de l'Armistice. La position du Reich à cet égard n'a d'ailleurs rien de nouveau puisque la question s'était déjà po-

« Il a été répondu à la Wilhelmstrasse qu'une telle attitude serait absolument compatible avec l'esprit et la lettre des accords de l'Armistice. La position du Reich à cet égard n'a d'ailleurs rien de nouveau puisque la question s'était déjà po-

« Il a été répondu à la Wilhelmstrasse qu'une telle attitude serait absolument compatible avec l'esprit et la lettre des accords de l'Armistice. La position du Reich à cet égard n'a d'ailleurs rien de nouveau puisque la question s'était déjà po-

« Il a été répondu à la Wilhelmstrasse qu'une telle attitude serait absolument compatible avec l'esprit et la lettre des accords de l'Armistice. La position du Reich à cet égard n'a d'ailleurs rien de nouveau puisque la question s'était déjà po-

« Il a été répondu à la Wilhelmstrasse qu'une telle attitude serait absolument compatible avec l'esprit et la lettre des accords de l'Armistice. La position du Reich à cet égard n'a d'ailleurs rien de nouveau puisque la question s'était déjà po-

« Il a été répondu à la Wilhelmstrasse qu'une telle attitude serait absolument compatible avec l'esprit et la lettre des accords de l'Armistice. La position du Reich à cet égard n'a d'ailleurs rien de nouveau puisque la question s'était déjà po-

« Il a été répondu à la Wilhelmstrasse qu'une telle attitude serait absolument compatible avec l'esprit et la lettre des accords de l'Armistice. La position du Reich à cet égard n'a d'ailleurs rien de nouveau puisque la question s'était déjà po-

« Il a été répondu à la Wilhelmstrasse qu'une telle attitude serait absolument compatible avec l'esprit et la lettre des accords de l'Armistice. La position du Reich à cet égard n'a d'ailleurs rien de nouveau puisque la question s'était déjà po-



NI la présidence, ni Parceuil n'élevèrent la voix pour appuyer ce vœu. Mais le regard qu'ils échangeaient disait clairement : « Tel est aussi notre espoir ! »

« Pendant les deux jours suivants, l'état de Jacques traîna, sans aggravation manifeste. En revanche, Mitsi était très mal. Le docteur Leroux ne cachait pas qu'elle jugerait perdue. Christian, désespéré, montrait à ses hôtes un visage sombre et fermé. Mais, près de Jacques, il composait sa physionomie, pour paraître inquiet à qui l'on disait que Mitsi était toujours un peu malade, mais qu'elle pourrait certainement bien-tôt se lever et venir aider Dorothy à le soigner. »

« Le soir du second jour, la garde-malade qui suppléait Marthe pendant la nuit pour veiller la jeune fille, dit à l'Anglais : « Je crois que demain matin, elle n'y sera plus, la pauvre petite demoiselle, car je la trouve encore plus mal ce soir. — Ah ! Seigneur ! Cette pauvre Mitsi soupire Dorothy. Je ne puis m'imaginer qu'elle va mourir ! »

« Les deux femmes se trouvaient dans le couloir desservant les différentes pièces qui composaient l'appartement du petit Jacques. Quand Dorothy voulut rentrer dans la chambre de l'enfant, elle s'aperçut avec quelque inquiétude que la porte en était restée entrouverte. — « Pourquoi qu'il n'ait pas entendu ! » s'écria-t-elle. — Hélas ! oui, Jacques connaissait maintenant la vérité. Couvert sur ses oreilles d'un rouge d'émotion, il bégaïe, en voyant apparaître l'Anglaise : — Mitsi va mourir ? Mitsi va mourir ? Ma Mitsi ! — Puis il se renversa en arrière, les membres tordus par une convulsion. Christian, qui arrivait par la terrasse et avait entendu ces derniers mots, se précipita vers lui, en disant : — Mais non, mon petit !. Mais non ! Elle vivra notre Mitsi. — Il était trop tard. Quelques minutes après, le pauvre petit Jacques exprimait dans un spasme, entre les bras de son père. Son dernier regard fut pour le beau visage qu'il avait vu trop souvent indifférent et froid, mais qui, en ce mo-

« Quand le frère petit corps fut inerte, M. de Tarlay en détacha ses bras, puis il demanda à Dorothy bouleversée devant cette fin subite : — Comment a-t-il su que Mitsi allait peut-être mourir ? — Il venait d'entendre la garde qui me le disait, monsieur le vicomte. Et la porte était entrouverte, sans que je m'en doute. — Christian eut un violent mouvement d'épaules, en disant entre ses dents : — Ce n'est pas Mitsi qui aurait eu de ces négligences-là ! — Puis il donna l'ordre à Dorothy d'aller prévenir Mme Debrennes et se retira dans son appartement. Il s'assit dans le cabinet de travail, près d'une fenêtre ouverte par laquelle entrerait l'air chaud de la nuit, chargé de parfums qui s'exhalait des parterres. Une lourde angosse pesait sur son âme, à la pensée que dans quelques heures peut-être, Mitsi aurait quitté ce monde. Certes, la mort de son fils ne le laissait pas insensible ; mais il avait été jusqu'alors trop peu véritablement père pour en souffrir profondément. En son cœur, l'amour dominait tout — l'amour pour Mitsi, mourante par sa faute. Et cette pensée le faisait trissonner de souffrance, d'amer regret. — C'est une âme fiévreuse, vaniteuse, songeait M. de Tarlay. Et cette fièvre, en outre, exerce une mauvaise influence sur elle. Par jalousie, elle a dû la pousser contre Mitsi. Ah ! la misérable coquette que celle-là ! Et dire que le monde continuera de l'honorer, tandis que ma pauvre Mitsi, ma délicate petite hermine encourra le blâme et l'opprobre ! — Il songeait ainsi, tout à tour dominé par la colère ou l'inquiétude harcèlement qui lui donnait l'état de la jeune fille. Vers une heure du matin, n'y tenant plus, voulant savoir s'il pouvait conserver quelque espoir, il monta alla par la terrasse jusqu'à la chambre de Jacques. Les rideaux de litière léger qui tombaient devant les vitres des portes-fenêtres, on distinguait le petit lit blanc sur lequel était étendu l'enfant. Des fleurs jonchaient le drap garni de broderies et de plumes, plantés en de hauts flambeaux d'éclairage, éclairaient le petit visage immobile. A droite du lit se tenait assise une religieuse qui égrenait son chapelet ; à gauche, Dorothy, étendue dans un fauteuil, dormait, d'ailleurs légèrement, car elle s'éveilla au bruit de la porte vitrée qu'ouvrait M. de Tarlay. — Christian s'approcha de son fils, le considéra un moment avec émotion, puis se tourna vers l'Anglaise, en demandant à mi-voix : — Avez-vous des nouvelles de la malade ? — Oui, monsieur le vicomte. Marthe est venue tout à l'heure et m'a dit qu'une légère détente semblait se manifester. Le cœur un peu allégé, Christian regar-

« Quand le frère petit corps fut inerte, M. de Tarlay en détacha ses bras, puis il demanda à Dorothy bouleversée devant cette fin subite : — Comment a-t-il su que Mitsi allait peut-être mourir ? — Il venait d'entendre la garde qui me le disait, monsieur le vicomte. Et la porte était entrouverte, sans que je m'en doute. — Christian eut un violent mouvement d'épaules, en disant entre ses dents : — Ce n'est pas Mitsi qui aurait eu de ces négligences-là ! — Puis il donna l'ordre à Dorothy d'aller prévenir Mme Debrennes et se retira dans son appartement. Il s'assit dans le cabinet de travail, près d'une fenêtre ouverte par laquelle entrerait l'air chaud de la nuit, chargé de parfums qui s'exhalait des parterres. Une lourde angosse pesait sur son âme, à la pensée que dans quelques heures peut-être, Mitsi aurait quitté ce monde. Certes, la mort de son fils ne le laissait pas insensible ; mais il avait été jusqu'alors trop peu véritablement père pour en souffrir profondément. En son cœur, l'amour dominait tout — l'amour pour Mitsi, mourante par sa faute. Et cette pensée le faisait trissonner de souffrance, d'amer regret. — C'est une âme fiévreuse, vaniteuse, songeait M. de Tarlay. Et cette fièvre, en outre, exerce une mauvaise influence sur elle. Par jalousie, elle a dû la pousser contre Mitsi. Ah ! la misérable coquette que celle-là ! Et dire que le monde continuera de l'honorer, tandis que ma pauvre Mitsi, ma délicate petite hermine encourra le blâme et l'opprobre ! — Il songeait ainsi, tout à tour dominé par la colère ou l'inquiétude harcèlement qui lui donnait l'état de la jeune fille. Vers une heure du matin, n'y tenant plus, voulant savoir s'il pouvait conserver quelque espoir, il monta alla par la terrasse jusqu'à la chambre de Jacques. Les rideaux de litière léger qui tombaient devant les vitres des portes-fenêtres, on distinguait le petit lit blanc sur lequel était étendu l'enfant. Des fleurs jonchaient le drap garni de broderies et de plumes, plantés en de hauts flambeaux d'éclairage, éclairaient le petit visage immobile. A droite du lit se tenait assise une religieuse qui égrenait son chapelet ; à gauche, Dorothy, étendue dans un fauteuil, dormait, d'ailleurs légèrement, car elle s'éveilla au bruit de la porte vitrée qu'ouvrait M. de Tarlay. — Christian s'approcha de son fils, le considéra un moment avec émotion, puis se tourna vers l'Anglaise, en demandant à mi-voix : — Avez-vous des nouvelles de la malade ? — Oui, monsieur le vicomte. Marthe est venue tout à l'heure et m'a dit qu'une légère détente semblait se manifester. Le cœur un peu allégé, Christian regar-

« Quand le frère petit corps fut inerte, M. de Tarlay en détacha ses bras, puis il demanda à Dorothy bouleversée devant cette fin subite : — Comment a-t-il su que Mitsi allait peut-être mourir ? — Il venait d'entendre la garde qui me le disait, monsieur le vicomte. Et la porte était entrouverte, sans que je m'en doute. — Christian eut un violent mouvement d'épaules, en disant entre ses dents : — Ce n'est pas Mitsi qui aurait eu de ces négligences-là ! — Puis il donna l'ordre à Dorothy d'aller prévenir Mme Debrennes et se retira dans son appartement. Il s'assit dans le cabinet de travail, près d'une fenêtre ouverte par laquelle entrerait l'air chaud de la nuit, chargé de parfums qui s'exhalait des parterres. Une lourde angosse pesait sur son âme, à la pensée que dans quelques heures peut-être, Mitsi aurait quitté ce monde. Certes, la mort de son fils ne le laissait pas insensible ; mais il avait été jusqu'alors trop peu véritablement père pour en souffrir profondément. En son cœur, l'amour dominait tout — l'amour pour Mitsi, mourante par sa faute. Et cette pensée le faisait trissonner de souffrance, d'amer regret. — C'est une âme fiévreuse, vaniteuse, songeait M. de Tarlay. Et cette fièvre, en outre, exerce une mauvaise influence sur elle. Par jalousie, elle a dû la pousser contre Mitsi. Ah ! la misérable coquette que celle-là ! Et dire que le monde continuera de l'honorer, tandis que ma pauvre Mitsi, ma délicate petite hermine encourra le blâme et l'opprobre ! — Il songeait ainsi, tout à tour dominé par la colère ou l'inquiétude harcèlement qui lui donnait l'état de la jeune fille. Vers une heure du matin, n'y tenant plus, voulant savoir s'il pouvait conserver quelque espoir, il monta alla par la terrasse jusqu'à la chambre de Jacques. Les rideaux de litière léger qui tombaient devant les vitres des portes-fenêtres, on distinguait le petit lit blanc sur lequel était étendu l'enfant. Des fleurs jonchaient le drap garni de broderies et de plumes, plantés en de hauts flambeaux d'éclairage, éclairaient le petit visage immobile. A droite du lit se tenait assise une religieuse qui égrenait son chapelet ; à gauche, Dorothy, étendue dans un fauteuil, dormait, d'ailleurs légèrement, car elle s'éveilla au bruit de la porte vitrée qu'ouvrait M. de Tarlay. — Christian s'approcha de son fils, le considéra un moment avec émotion, puis se tourna vers l'Anglaise, en demandant à mi-voix : — Avez-vous des nouvelles de la malade ? — Oui, monsieur le vicomte. Marthe est venue tout à l'heure et m'a dit qu'une légère détente semblait se manifester. Le cœur un peu allégé, Christian regar-

« Quand le frère petit corps fut inerte, M. de Tarlay en détacha ses bras, puis il demanda à Dorothy bouleversée devant cette fin subite : — Comment a-t-il su que Mitsi allait peut-être mourir ? — Il venait d'entendre la garde qui me le disait, monsieur le vicomte. Et la porte était entrouverte, sans que je m'en doute. — Christian eut un violent mouvement d'épaules, en disant entre ses dents : — Ce n'est pas Mitsi qui aurait eu de ces négligences-là ! — Puis il donna l'ordre à Dorothy d'aller prévenir Mme Debrennes et se retira dans son appartement. Il s'assit dans le cabinet de travail, près d'une fenêtre ouverte par laquelle entrerait l'air chaud de la nuit, chargé de parfums qui s'exhalait des parterres. Une lourde angosse pesait sur son âme, à la pensée que dans quelques heures peut-être, Mitsi aurait quitté ce monde. Certes, la mort de son fils ne le laissait pas insensible ; mais il avait été jusqu'alors trop peu véritablement père pour en souffrir profondément. En son cœur, l'amour dominait tout — l'amour pour Mitsi, mourante par sa faute. Et cette pensée le faisait trissonner de souffrance, d'amer regret. — C'est une âme fiévreuse, vaniteuse, songeait M. de Tarlay. Et cette fièvre, en outre, exerce une mauvaise influence sur elle. Par jalousie, elle a dû la pousser contre Mitsi. Ah ! la misérable coquette que celle-là ! Et dire que le monde continuera de l'honorer, tandis que ma pauvre Mitsi, ma délicate petite hermine encourra le blâme et l'opprobre ! — Il songeait ainsi, tout à tour dominé par la colère ou l'inquiétude harcèlement qui lui donnait l'état de la jeune fille. Vers une heure du matin, n'y tenant plus, voulant savoir s'il pouvait conserver quelque espoir, il monta alla par la terrasse jusqu'à la chambre de Jacques. Les rideaux de litière léger qui tombaient devant les vitres des portes-fenêtres, on distinguait le petit lit blanc sur lequel était étendu l'enfant. Des fleurs jonchaient le drap garni de broderies et de plumes, plantés en de hauts flambeaux d'éclairage, éclairaient le petit visage immobile. A droite du lit se tenait assise une religieuse qui égrenait son chapelet ; à gauche, Dorothy, étendue dans un fauteuil, dormait, d'ailleurs légèrement, car elle s'éveilla au bruit de la porte vitrée qu'ouvrait M. de Tarlay. — Christian s'approcha de son fils, le considéra un moment avec émotion, puis se tourna vers l'Anglaise, en demand